

PROVINCE DE QUÉBEC42^E LÉGISLATURE1^{RE} SESSION

QUÉBEC, LE 7 DÉCEMBRE 2018

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR*Québec, le 7 décembre 2018*

Aujourd'hui, à quatorze heures, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant :

- n^o 4 Loi entérinant l'Entente relative à la notion de groupe parlementaire, au fonctionnement de l'Assemblée et des commissions parlementaires, ainsi qu'aux aspects budgétaires pour la durée de la 42^e législature

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.